

## Action Qualifiante « Ouvrier Paysagiste 2<sup>ème</sup> Echelon »

Le domaine du Paysage et de l'espace vert est un secteur toujours pourvoyeur d'emploi qualifié et 40 % des entreprises de paysage connaissent des problèmes de recrutement.

Les entreprises adhérentes au Geiq Service Emploi Paysage, partenaire de notre organisme de formation, représentent plus de 50 % des emplois « Espaces Verts » sur le Rhône et les perspectives d'emploi durable sont réelles.

C'est donc dans ce contexte qu'une action de qualification « Ouvrier Paysagiste 2<sup>ème</sup> Echelon » est mise en œuvre, financée par Pole Emploi.

### Dates de réalisation et durée

**- du 25 Février 2019 au 9 Août 2019**

Soit **630 heures** en centre de formation et **210 heures** en entreprises

### Objectif

Cette action de formation a pour objectifs de :

- qualifier les stagiaires en termes d'aménagement paysager, d'entretien des espaces verts (niveau V)
- faire accéder à l'emploi durable.

### Modules dispensés

L'action de formation permet l'acquisition des compétences suivantes :

- Techniques d'aménagement paysager
- Techniques d'entretien de l'espace vert
- Connaissance et reconnaissance des végétaux
- Protection individuelle et l'évolution sur un chantier d'espace vert en toute sécurité
- Remise à niveau des savoir de base : communication, écrits professionnels, informations chiffrées
- L'outil informatique : présenter une lettre de motivation, mettre à jour son curriculum vitae
- Stages en entreprises de Paysage : 6 semaines

Des exercices pratiques d'entretien, de création et de reconnaissance de végétaux ont lieu sur notre jardin pédagogique de 5 000 m<sup>2</sup> ainsi qu'au Jardin Botanique de la Ville de Lyon.

### Horaires hebdomadaires en centre :

Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h/13h30 – 17h

Soit 35 h par semaine

Les stagiaires auront la possibilité de prendre sur place les repas qu'ils auront apportés.

**Fermeture du centre** : le 31 Mai 2019

## Horaires hebdomadaires en entreprise :

Du lundi au vendredi : démarrage en entreprise aux environs de 7 h, retour à l'entreprise aux environs de 16h30.

Les stagiaires déjeuneront sur le chantier et auront pris le soin d'apporter leur repas.

## Pré-requis

Les pré-requis quant à l'entrée en formation sont :

- **avoir validé son projet professionnel par une première expérience**
- être inscrit à Pole Emploi
- être prescrit par le réseau Pole Emploi, Missions Locales, Cap Emploi, CIDFF
- savoir lire, écrire et comprendre le français
- être majeur
- souhaiter s'inscrire dans une démarche de **formation théorique**
- désirer intégrer une entreprise de paysage
- avoir les capacités nécessaires à l'exercice d'un métier physique et à l'extérieur (port de charges, positions contraignantes, travail par tous les temps...)
- avoir le sens de l'effort

Ces pré-requis sont vérifiés au préalable par :

- une fiche d'inscription détaillée remplie par le futur stagiaire sur laquelle il exprimera sa motivation quant à l'action qualifiante
- un entretien individuel axé sur les savoirs-être, les aptitudes et la réelle motivation de chaque candidat
- les moyens d'avoir validé son projet professionnel.

## Lieux de formation

- Formapaysage – 3 Bis avenue Roger Salengro 69120 Vaulx en Velin
- Notre Jardin Pédagogique de Bron – Impasse Emile Vial

## Accès transports en commun

Métro A – Arrêt Bonnevey puis Bus 67 Arrêt Chardonnet  
Tram T3 – Arrêt Vaulx la Soie  
Bus 52 – Arrêt Chardonnet

## Responsable de la formation

Catherine Métral – 04 72 81 77 76

## Rémunération

- Pole Emploi